

Encore 2200 suppressions d'emplois annoncées !

DAEC 2018 !

Mardi 9 janvier se sont tenues à Poissy les négociations sur le DAEC 2018 :

- 900 départs en congés SENIOR
- 1250 mesures externes sécurisées
- 50 passeports de transition professionnelle

Soit 2200 suppressions d'emplois de plus sur le groupe qui s'ajoutent aux 25 000 en 5 ans.

Et la direction ne prévoit que 1300 embauches en CDI seulement pour l'ensemble du groupe.

La CGT ne signera pas ce nouveau plan et revendique :

- Un plan d'embauches massives en CDI des intérimaires et des privés d'emploi !
- Une embauche en CDI pour compenser chaque départ.
- L'ouverture du plan sénior à tous les salariés de toutes catégories professionnelles, ce qui n'est pas le cas dans le plan présenté, puisque ce plan, sera ouvert, courant du mois février, aux métiers sensibles et/ou aux salariés handicapés ou ayant un problème d'employabilité...

Quel avenir pour les sites

Nous avons demandé à la direction centrale, quels sites allaient être concernés par les recrutements, lesquels seront touchés pour les plans séniors et autres pertes d'emplois ?

Réponse de la direction : « on vous donnera tous les chiffres lors du CCE du 19 janvier », c'est à dire après la date butoir de signature de l'accord prévue le 17 janvier.

Après le NCS, le NEC cautionnés par FO, CFTC, CFE/CGC, CFDT, SIA, **aujourd'hui la direction PSA demande aux syndicats de lui signer un chèque en blanc !**

C'est comme si, l'on signait un crédit sans se renseigner du taux, du tarif, et de la durée ? Cherchez l'erreur...

Intérimaires

Avec plus de 8000 intérimaires dans le groupe PSA dont 2600 sur le site de Sochaux/Belchamp, nous ne pouvons pas nous satisfaire de 1300 embauches pour tout le groupe.

Avec des bénéfices qui s'annoncent encore record cette année (annonce au 1^{er} mars), PSA doit embaucher tous les intérimaires du groupe qui le souhaitent, réduire les cadences et améliorer nos conditions de travail.



Ruptures Conventiionnelles Collectives

Ce nouveau dispositif va encore évoluer. Le délai de carence pour s'inscrire au Pôle Emploi pourrait doubler et passer de 2,5 mois à 5 mois. Les primes de départs pourraient être imposables et taxées...

Partir aujourd'hui, c'est se jeter dans le vide avec le risque de graves conséquences à l'arrivée !

Officiellement, les RCC sont au volontariat. Mais tout le monde connaît le « volontariat » contraint chez PSA. La direction va chercher à accentuer les pressions. On ne peut y résister que collectivement.

Ne restons pas isolés, regroupons-nous !

Exigeons une augmentation de nos salaires !

Le 1^{er} mars 2018 la direction de PSA annoncera des bénéfices records.

C'est grâce au travail de tous, intérimaires compris, que les résultats commerciaux et le chiffre d'affaires sont plus que positifs !

Les salariés n'ont pas à faire encore des sacrifices pour enrichir toujours plus les actionnaires.

Suite à notre consultation sur les salaires vous avez répondu qu'il nous fallait au moins une augmentation générale de 400€ net pour tous.

La CGT de Sochaux apportera cette revendication lors de cette "négociation" salaires.



Réunion temps de travail

Mercredi 17 janvier se tiendra la réunion sur le temps de travail 2018. Pour faire simple c'est la négociation des congés 2018.

La CGT revendiquera de pouvoir poser nos congés payés comme bon nous semble. Ainsi que le droit de pouvoir poser 4 semaines de congés consécutives pour tous ceux qui le souhaitent.

Si la direction veut produire plus, il y a d'autres solutions que de s'attaquer à nos congés payés !

Inadmissible !

Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné neuf militants CGT du site de Poissy, à 5 mois de prison avec sursis, à 11 000 € au total de préjudice pour le représentant de la direction de PSA pour avoir discuté pendant 17 minutes dans le bureau d'un chef.

La CGT a immédiatement fait appel de ce jugement inique.

La CGT dénonce une Justice aux ordres de PSA.

Dans une tout autre affaire, la direction de PSA Poissy a été reconnue coupable d'homicide involontaire suite à un accident du travail mortel d'un salarié en septembre 2011.

*La justice capitaliste :
Selon que vous soyez puissants ou
misérables....*



Dans cette affaire, la direction de Poissy vient d'être condamnée, ce mois-ci, à payer 50 000 € d'amende seulement, 30 000 € à la veuve et 15000 € à chacun des trois enfants. Pas de peine de prison même avec sursis !

Prime de nuitée

La direction, vient de supprimer purement et simplement la prime de nuitée pour les salariés de Belchamp.

Les missions climatiques durent en général deux semaines. Cette prime compense les nuitées hors du domicile, elle est de 10 € pour les nuitées semaine et 15 € pour les nuitées week-end.

Les salariés ont été averti 2 jours avant un départ en mission.

C'est une économie sur le dos des salariés dans une entreprise qui se porter financièrement très bien.

Les salariés concernés doivent refuser la suppression de cette prime octroyée depuis plus d'une dizaine d'années.